



AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHE

Date de publication 09/01/2025

L'avis public à la concurrence du présent marché a fait l'objet d'une publication le 07/10/2024 sur www.xmarches.fr sous la référence 2024-05

Pouvoir adjudicateur :

Commune de GONDREVILLE

56 rue du Château des Princes 54840 GONDREVILLE

gondreville-mairie@orange.fr

Profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr>

Nature : Commune

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

Objet du marché :

Intitulé : Réfection du Pont sur la Moselle - Lot 1 :

Objet de la délégation : Réfection du Pont sur la Moselle

Type de marché : Travaux

Nomenclature (CPV) : 45221119-9 - Travaux de rénovation de ponts.

Lieu d'exécution : 54840 GONDREVILLE

Critères d'attribution :

Par pondération :

Critère prix Prix des prestations - coefficient 40

Critère qualité Valeur technique - coefficient 50

Critère qualité SOPRE - coefficient 10

Procédure :

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 6

Date d'attribution : 06/01/2025

Montant final HT : 1 876 732,42 €

Opérateur économique attributaire :

EIFFAGE GENIE CIVIL - AGENCE EST

8 HUBERT CURIEN - 54320 MAXEVILLE

France

Mail : celine.wuttur.ext@eiffage.com

Renseignements complémentaires :

Renseignements pouvant être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Nancy

5, place de la carrière

54036 NANCY cedex

Téléphone : 0383174343

Courriel : greffe.ta-nancy@juradm.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Nancy

5, place de la carrière

54036 NANCY cedex

Téléphone : 0383174343

Courriel : greffe.ta-nancy@juradm.fr

Introduction des recours :

Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ;

Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de justice administrative) ;

Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché

Consultation du contrat :

Service auprès duquel la convention peut être obtenue ou consultable (dans le respect des secrets protégés par la loi) :

Commune de GONDREVILLE

56 rue du Château des Princes

54840 GONDREVILLE